



Relevé de décisions du Conseil Fédéral du mercredi 13 avril 2022 En présentiel au SIEN et visioconférence 10-16h

Présents : Eddy KHALDI ; Anne-Marie ALAIS ; Jean-Pierre BONIN ; Marie-France CONTANT ; Martine DELDEM ; Philippe FOLTIER ; Philippe GALLIER ; Catherine HAENSLER ; Guy HUBERT ; Camille HYBOIS ; Alain JAMMET ; Michel LAFONT ; Jean MILLAIRE ; Philippe PÉLISSIER ; Robert PIQUET ; Bernard RACANIÈRE ; Françoise RISS ; Mireille SABATTIER ; Nicole TAVARÈS ; Christian VIGNAUD ; Édith SEMERDJIAN.

Auditeur : Jean-Pierre SAILLY (dépt.62)

Excusés : Patrick DEVOS ; Martine GAUDIN- QUIRION ; Sadry GUITA ; Frédéric MASSON.

22 présents

Chantal DETREZ et Brigitte VAUGNE ont démissionné.

1/ Patrick ROUMAGNAC, président du SIEN (Syndicat des Inspecteurs de l'Éducation Nationale), ouvre la séance.

« Bienvenue au siège du syndicat pour vous dire tout le plaisir que j'ai à vous retrouver et à rappeler à quel point le lien entre nos deux organisations est quelque chose d'important pour nous. Le SIEN a toujours considéré les DDEN comme un élément essentiel pour le système éducatif pour le 1^{er} degré, mais aussi dans une perspective de lien vers le 2^d degré car on peut penser aujourd'hui que l'école ne peut pas s'arrêter au 1^{er} degré, qu'on a tout un lien à mettre en place, toute une vision à mettre en œuvre. Cette vision des DDEN joue un rôle absolument essentiel. J'ai toujours bien aimé cette vieille appellation « d'ami de l'école » et je trouvais qu'elle était extrêmement significative et faisait sens dans un système qui aujourd'hui se cherche et continue à se chercher. Mais je serais tenté de dire que pour l'école qu'on connaît aujourd'hui, on porte des jugements, surtout en période électorale où on est habitué à des jugements à l'emporte-pièces, à des jugements brutaux, des jugements violents de tous côtés. Je ne compare pas les deux côtés, pour des raisons diverses et variées, vous vous en doutez, mais ils méritent le texte que nous allons mettre sur la vidéo- programme des candidats et qui ne laissent aucune ambiguïté quant à nos analyses. Il n'en demeure pas moins que trop facilement, malheureusement, on jette l'anathème et on critique avec violence l'école, montrant à quel point elle est inefficace, à quel point elle n'est pas capable de faire réussir tous les élèves, etc. On néglige complètement de souligner la réussite, la belle réussite de l'école, sa capacité finalement à proposer des solutions innovantes pour aider tous les jeunes, avec sa prise de conscience de la complexité et de l'évolution de la situation. L'école, aujourd'hui, est confrontée à une complexité que nous ne connaissions pas préalablement. Elle est vraiment confrontée à des enjeux majeurs pour le système. C'est à l'école qu'on apprend la solidarité, c'est à l'école qu'on apprend la capacité à respecter l'autre et à travailler avec l'autre. C'est donc vraiment un enjeu majeur et cet enjeu, est très largement porté par les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale. Les DDEN, finalement, ont ce rôle surplombant par rapport à l'école, il est à la fois surplombant et proximité, c'est cela qui est intéressant, c'est-à-dire qu'il est à la fois en surplomb parce que vous n'êtes pas engagés dans le quotidien de l'école, mais il est carrément et étroitement intriqué à la vie de l'école parce vous avez cette vision qui n'est pas centrée sur l'acte éducatif, mais qui est la vision du jeune, la vision du jeune dans l'école et dans la société. Et c'est cette vision qui finalement apporte énormément. Elle est extrêmement vigilante, bien sûr, elle est extrêmement contraignante, mais elle fait sens dans le système. C'est la raison pour laquelle, avec Eddy nous avons toujours pensé qu'il était indispensable que les inspecteurs participent activement, et facilitent autant qu'ils le peuvent, la vie et le travail des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale. C'est vraiment un enjeu majeur pour nous. Et la proximité entre nos deux organisations, elle aussi a du sens, parce qu'elle nous permet d'intervenir dans les lieux où l'on fait un constat d'un certain nombre de difficultés. Et c'est vraiment quelque chose d'important. Pour nous il y a aucune interrogation à avoir, sur le caractère indispensable des DDEN dans le système éducatif, et éducatif au sens large, pas simplement de l'Éducation nationale, mais dans le système éducatif d'aujourd'hui. Et cette place, cette présence, elle doit être facilitée. Les inspecteurs doivent faciliter la mise en œuvre des actions des DDEN, c'est quelque chose de capital. C'est la raison pour laquelle, chaque fois qu'il y a des difficultés, Eddy n'hésite pas à nous faire signe ! Difficultés dans tel lieu ou dans tel endroit ou alors dans tel département où l'on manque de bras, où cela fait

longtemps que nous n'avons pas rencontré les inspecteurs ! On a la chance au SIEN, ce n'est pas vraiment une chance, car nous y avons beaucoup travaillé, d'avoir un maximum de collègues syndiqués chez nous. Le SIEN, vous le savez, est ultra majoritaire chez les inspecteurs, cette action, cette volonté que nous avons eu pour devenir ultra majoritaire et ce travail que nous avons mis en place, nous donne des responsabilités. Cette responsabilité c'est vraiment d'aider à ce que les inspecteurs tiennent toute leur place dans tout le système, sans la moindre arrogance, mais sans la moindre faiblesse. Et ça, c'est vraiment essentiel. La place des DDEN est inscrite dans les textes, elle est acquise et légitimée par l'efficacité du travail des DDEN. Elle est indispensable et à partir de là, les inspecteurs travaillent en proximité avec les DDEN. Quand on a cette proximité ensemble, on aide à avoir une école plus efficace.

Je sais que vos travaux aujourd'hui vont être particulièrement importants, je sais qu'on est dans un contexte qui est très particulier, pour ne rien vous cacher on était juste avant avec des membres du Bureau national, on est en train de travailler sur un texte d'orientation qui est particulièrement clair et particulièrement fort. Il sera publié dans la journée. Je sais que de votre côté vous avez aussi ces préoccupations par rapport au fonctionnement du système et des inquiétudes que nous pouvons tous partager en ce moment. Ces inquiétudes sont plus que légitimes, je dirai même que si nous n'étions pas inquiets aujourd'hui, là, nous devrions être inquiets ! Vraiment ! ou même avoir peur !

C'est peut-être l'inquiétude qui va nous aider véritablement à nous mobiliser pour rappeler peut-être, que tout ne vaut pas tout, dans les propositions qui nous sont faites par les politiques au sens large, non seulement dans leurs programmes mais dans ce qu'ils sont fondamentalement. Donc, je vous souhaite évidemment de fructueux travaux, j'espère que le cadre du syndicat vous aidera dans la mise en œuvre de ces travaux et en tous cas, je reste à votre disposition et je vous laisse avec un excellent technicien pour la partie en visioconférence. Je vous souhaite à tous une excellente journée, bon courage et à très bientôt. »

2/Adoption du Relevé de décisions : ajouter que c'est le nombre d'adhésions à la date du 16 mars avant le 1er versement du 31 mars ; les 2 autres devant avoir lieu avant le 31 mai et le 30 octobre.

Vote à l'unanimité

3/ Adoption de l'Ordre du jour :

Vote à l'unanimité

4/ Commission des statuts :

Un groupe de travail se réunira le 19 avril ; la commission le 21 avril ; avant envoi à l'avocat pour valider le texte. L'AGE aura lieu en novembre.

5/ Activités de la Fédération :

- 22 mars : journée du Congrès des enseignants la fédération était présente et le sera au congrès du SNUIPP début juin.
- 26 mars : présence au CA de l'UD 42 (Loire)
- Isère : Philippe QUINTIN est le nouveau président de l'Isère une réunion en visioconférence a eu lieu avec quatre représentants de l'Union et trois de la Fédération : Eddy KHALDI, Françoise RISS, Édith SEMERDJIAN pour rétablir un contact serein. Pour aider au recrutement des anciens adhérents de l'Union, la Fédération fournira enveloppes affranchies pour que l'Union adresse un courrier de relance à tous les anciens adhérents.
- AG de l'UD 25 (Doubs) présence Françoise RISS
- 2 avril : AG UD 72 (Sarthe) Édith SEMERDJIAN présente :
- 2 avril : AG UD 06 (Alpes- Maritimes) Eddy KHALDI présent : a eu lieu à Cannes
- AG de l'UD 973 (Guyane) : présence bernard RACANIERE

- Brigitte VAUGNE (Territoire de Belfort) et Chantal DETREZ (Marne) ont démissionné du Conseil fédéral

Alsace-Moselle :

Dans le Haut-Rhin, la présence des DDEN est confirmée.

Les 3 Unions ont été créées en 2018 sous la forme associative.

Des interventions institutionnelles pour notre agrément éducation en Moselle et Bas Rhin continuent avec la nomination d'un prochain Ministre.

Groupe informatique :

Phillipe FOLTIER ; Guy HUBERT ; Michel LAFONT ; Fabrice BODIN ; Christian VIGNAUD

Se réuniront dans une prochaine visioconférence pour :

- Faire le point sur la visioconférence d'Obernai
 - La nécessité de mettre en place pour les Unions une bonne utilisation du site
- Actuellement 19 Unions sont hébergées sur le site fédéral depuis 2015.
Une dizaine fonctionne normalement :

Proposition :

Appeler chaque président d'Union pour les informer que leur site doit être mis à jour (WORDPRESS) pour des raisons de sécurité. Les modules les plus anciens, soit disparaissent, soit dysfonctionnent. Fabrice Bodin a estimé la durée de la mise à jour de 15 à 20mn. Que comptent faire, ceux qui ne l'utilisent plus ?

Le coût est de 30 à 40€ par Union, la Fédération propose de le prendre en charge.

Une demande sera adressée aux Unions, pour savoir si en fonction de la convention obligatoire entre les Unions et la Fédération pour l'utilisation du site fédéral, quelles sont les Unions qui acceptent d'y rester ou d'y adhérer ?

Le site appartient à la Fédération ; les Unions en sont des locataires à titre gratuit, mais ont l'obligation de signer la convention qui les lie à la Fédération.

Lorsque la convention est signée, la mise à jour du site est faite gratuitement par la Fédération.

Vote à l'unanimité.

Un questionnaire sera adressé aux présidents d'Union, pour leur demander quel type de formation en visio serait souhaité et pourrait être proposé par la Fédération ? Il sera validé par le Conseil fédéral.

Il y aura une visioconférence avec les Unions, concernant les statuts.

Un logiciel avec fonction associative pour gérer le fichier des adhérents de la Fédération doit être recherché. Des DDEN et 2 ou 3 Conseillers fédéraux, devront en tester le fonctionnement.

Vote à l'unanimité.

Le Nord souhaite avoir un site d'hébergement

6/ Enquête sur les sanitaires :

À ce jour 248 réponses.

Il y a des demandes de retour à la Fédération sur formulaire-papier. Les présidents peuvent faire la saisie à partir de leur ordinateur ou de leur smartphone. Les DDEN doivent faire mettre la question à l'ordre du jour du 3^e Conseil d'école au plus tard. Le président d'Union peut écrire au DASEN qui enverra le formulaire dans les écoles.

Les directeurs peuvent faire la saisie (les directeurs d'école ont été ajoutés sur le formulaire du site).

Une « Charte de la propreté » à l'initiative des élèves et des parents a été élaborée dans les Yvelines et adressée à toutes les écoles du département. L'enquête sera remise aux collectivités locales pour information. L'enquête n'est pas anonyme.

Il y aura une demande de rencontre avec le nouveau ministre et le DGESCO à la rentrée.

PAUSE déjeuner

7/ La reconnaissance d'intérêt général :

La reconnaissance d'utilité publique permet à la Fédération de faire une défiscalisation sur la cotisation fédérale. Avec la revue gratuite + les Lettres + les circulaires d'information, le tout reviendra à 6,66€ pour chaque DDEN.

Pour pouvoir obtenir une réduction d'impôt sur la cotisation locale, les Unions devront faire une demande d'Intérêt général : (Rescrit mécénat). Nicole TAVARÈS a préparé les documents.

Un courrier type à envoyer au DASEN pour mission d'intérêt général, au regard de la mission officielle, sera fourni par la Fédération. Il peut y avoir une différence entre les départements par rapport à l'effectif.

Une 1^{ère} demande doit être bien préparée pour envoi à l'Inspecteur. Elle va être finalisée et sera envoyée en circulaire aux Unions.

C'est une réduction d'impôt, pas un crédit d'impôt !

Cela sera utilisable à partir de 2023, pour cette année cela reste identique aux années passées.

**Décision de principe : on dissocie la cotisation fédérale de la cotisation départementale à partir de 2023.
Vote à l'unanimité**

8/ Commission des Statuts et Règlement Intérieur :

10 réunions ont été effectuées. La prochaine aura lieu mardi et la plénière jeudi avec vote des nouveaux textes statutaires. Ils seront adressés à l'avocat.

6 juin : envoi aux Unions du projet de Statuts.

Consultation des Unions en visioconférence les 13, 15, 16 juin (30 Unions à la fois de 9h à 12h30)

Le texte définitif présenté avant le **10 octobre 2022** pour validation par le Conseil fédéral. Il devrait rendre le fonctionnement plus fluide pour les cotisations et par la création d'une Commission des conflits.

Il sera soumis à l'AGE du 19 Novembre 2022.

9/ Concours des « Écoles fleuries » et « Se construire Citoyen » :

Les jurys départementaux pour les « Écoles fleuries » auront lieu en juin 2022

« Se construire Citoyen » : Remise des prix à Paris le 17 novembre 2022, à l'IGESA.

Au plus tard au 1^{er} juillet, remontée des dossiers départementaux.

Les récompenses attribuées : des « Marianne » et des expositions sur la Laïcité.

9/ Le Délégué 271 :

Routage : 29 juin

10/ Point adhésions : À ce jour :

- Pour 2021, 105 adhésions et 130 abonnements ont été ajoutés par l'Union 38
Total 2021 : 9 429 adhésions et 9 269 abonnés

- **Pour 2022** : 47 Unions ont versé une cotisation
2922 adhésions ; 2914 abonnés

À la même date, il y a un peu plus d'adhésions que l'an dernier, suite aux réunions en présentiel.

11/ Questions diverses :

24 août 2021 : Pour la première fois l'Union des Yvelines a signé un contrat d'engagement républicain avec les communes, visant à faire respecter les principes républicains.

16h Fin de la réunion

Eddy Khaldi

Edith Semerdjian